

Le réseau Naître et Devenir en quelques mots

-  *Prise en charge globale des nouveau-nés prématurés de la naissance à 8 ans :*
 - *Suivi médical et examens spécifiques selon les âges*
 - *Rencontres avec la psychologue*
-  *Des professionnels pour vous accompagner et vous soutenir (les consultations des pédiatres libéraux et de la psychologue définies dans le calendrier sont financées par le réseau)*
-  *Dépistage systématique et suivi personnalisé*
-  *Par votre participation à ce réseau, nous pourrions recueillir des données épidémiologiques anonymes sur le devenir des enfants suivis, permettant dans l'avenir, de mieux informer les parents confrontés à la grande prématurité.*

Coordonnées du réseau

Réseau Naître et Devenir

Ancien Hôpital Civil de la Tronche
CHU GRENOBLE BP 217
38 043 GRENOBLE cedex 9

Tel : 04 76 76 95 31

Fax : 04 76 76 72 74

Mail : SCottereau@chu-grenoble.fr

Ce réseau est financé par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes. Ces missions sont en accord avec la proposition 1-7 du plan de périnatalité 2005-2007 et le décret 2002-1463 du 17 décembre 2002 relatif aux critères de qualité, d'organisation, de fonctionnement et d'évaluation d'un réseau de santé.

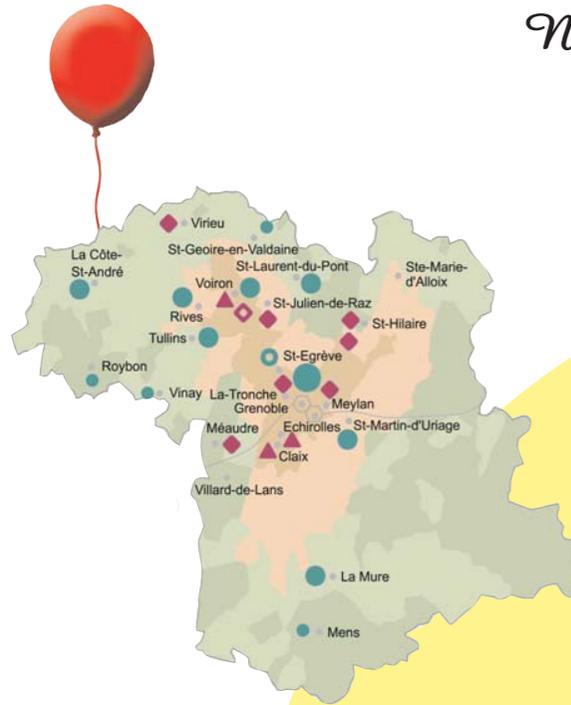
*Naître et Devenir
réseau ville - hôpital*



Suivi des enfants nés prématurés



Le Réseau Naître et Devenir



Réseau de santé

Les **professionnels de santé** de Grenoble et de Voiron se sont regroupés afin d'assurer le suivi des nouveau-nés prématurés hospitalisés dans un service de néonatalogie du secteur sanitaire 4 (Clinique Belledonne, CHU de Grenoble, Centre Hospitalier de Voiron).

Mission du réseau

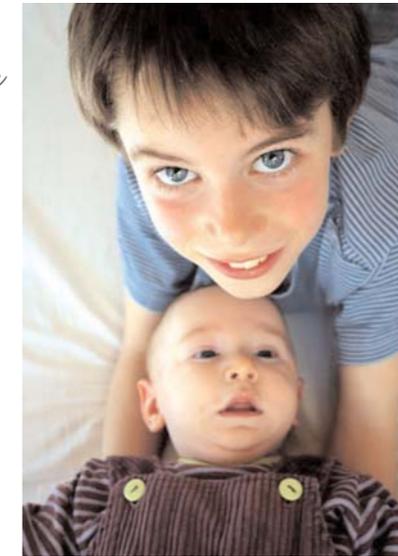
L'objectif principal est d'offrir un **cadre de suivi** concernant le développement de votre enfant, incluant la prévention, le dépistage et le diagnostic.

Afin de répondre à cet objectif, le réseau Naître et Devenir a vu le jour en 2005. C'est un réseau de santé **ville-hôpital** coordonnant l'activité des différents professionnels de santé et du secteur social, hospitaliers, libéraux ou acteurs de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin d'organiser au mieux la prise en charge globale du nouveau-né prématuré.

Le fonctionnement du réseau

Le réseau est basé sur un **engagement mutuel** entre les parents des nouveau-nés prématurés et les professionnels de la santé (pédiatres hospitaliers et libéraux, neuropédiatres, ophtalmologistes, ORL, pneumopédiatres, psychologues, radiologues ...).

Le **pédiatre**, professionnel du réseau, se donne les moyens d'engager un **dialogue** constructif avec vous, parents (prendre du temps, expliquer ses actes, écouter, répondre à vos questions, vous encourager à observer les comportements et les progrès de votre enfant). De plus, il s'engage à **communiquer** avec les autres professionnels du réseau afin d'optimiser le suivi de votre enfant.



Vous, parents, avez une place essentielle dans l'accompagnement de votre enfant. Un calendrier de consultations a donc été élaboré selon les âges clés de son développement. Ce cadre de suivi permet de favoriser les **échanges** entre vous et les professionnels et d'**optimiser les prises en charge** de votre enfant afin d'éviter la multiplication des consultations.

Pédiatres hospitaliers

O.R.L

Ophtalmologistes

Radiologues

Pédiatres libéraux

Psychologues

Pneumopédiatres

Neuropédiatres

